BULLETIN MUNICIPAL 2018

Commune de MARCHAMP

Sommaire

- P2 - Le Mot du Maire
- P3 - Le Mot de la Com-Com
- P4 - Le CLIC de la CCPA
- P5 - CCPA - Tourisme
- P6 - CCPA - Habitat
- P7 - L'équipe Municipale
- P7 - Musée et sentier
- P8 - Travaux
- P9 - La Bibliothèque
- P10 - Le Musée
- P11 - Le Comité d'Animation
- P12 - La Société de Chasse
- P13-14 - Infos extérieures
- P14 - Etat-Civil et arrivants
- P15 - Infos pratiques

Photo : G. SIRVEN

LE MOT DU MAIRE

Voici venir la période des fêtes de Noël et du nouvel an où la vie professionnelle et la vie publique laissent la place à la famille et aux traditions.

2018 va laisser la place à l'année nouvelle. C'est l'occasion pour moi de vous souhaiter à tous une très belle année 2019. Qu'elle vous apporte au sein de vos foyers la joie et le bonheur, qu'elle soit synonyme de réussite et d'épanouissement.

Je souhaite aussi qu'elle apporte l'apaisement dans notre pays.

L'année 2018 se termine dans un climat de tension rarement connu. Si la colère s'est manifestée, celle-ci doit laisser place à l'écoute et à la raison.

Que 2019 soit une année de renouveau et que nous puissions regarder vers l'avenir avec confiance pour notre pays.

J'en profite pour vous inviter à la cérémonie traditionnelle des vœux qui se déroulera le **samedi 12 janvier 2019 à 19h30 en la salle de réunion du rez-de-chaussée de la mairie**. Cette année, la cérémonie sera suivie uniquement d'un apéritif (faute de place).

Le Maire,

Jean MARCELLI

LE MOT DE LA COM-COM

Notre intercommunalité a vécu en 2018 une deuxième année à 53 communes, et un peu plus de 76000 habitants.

Elle a conservé ses grands principes.

Tout d'abord poursuivre **un soutien aux communes**, entités au cœur de la vie démocratique locale et de l'action de proximité, au moment où celles-ci devaient tout à la fois subir une baisse des dotations de l'Etat et évoluer dans un environnement de plus en plus compliqué.

Ce soutien est non seulement financier, pour participer au financement des services à la personne ou des investissements municipaux, mais aussi, lorsque cela est possible, technique : formation des agents municipaux, accès à des ressources juridiques, recherches de financement, par le contrat de ruralité par exemple…

La commune de Marchamp aura notamment pu bénéficier en 2017/2018 de financements directs ou améliorés pour la rénovation de la salle des fêtes et la mise en accessibilité du bâtiment mairie (130.535 € : 94.000 € au titre du contrat de ruralité signé entre l'Etat et la communauté de communes, et de 36.535 € au titre d'un fonds de concours versé par la communauté de communes).

L'autre grand principe vise à se doter de moyens pour que le développement économique du territoire ne soit pas subi ou incontrôlé, mais corresponde bien au contraire à des ambitions élevées, des emplois plus diversifiés et équilibrés au niveau des qualifications.

Les zones d'activités, désormais communautaires, ont continué à accueillir des PME en création ou en développement. Le parc industriel de la plaine de l'Ain, recentré sur l'industrie, permet d'accueillir des fleurons, comme l'usine K-Line. Le plus gros investissement industriel en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018 est chez nous !

Les travaux de Transpolis, la ville-laboratoire s'achèvent. C'est donc dans notre communauté de communes que seront expérimentés les routes et véhicules du futur. Le reste de la friche du camp des Fromentaux est déconstruit et dépollué, prêt à accueillir ces prochaines années une technopole dédiée aux espaces publics.

Face aux métropoles qui nous entourent, Lyon, Grenoble ou Genève, nous ne devons plus avoir de complexes, et attirer des formations de niveau élevé, de la recherche et développement, des laboratoires, des sièges sociaux…

Cela permettra à toutes et tous de construire des destins professionnels intéressants, voire pour certains de travailler plus près de leur domicile.

Et comme la qualité de vie ne saurait se limiter à la sphère professionnelle, notre communauté de communes poursuit, aux côtés des communes, son soutien financier à de nombreux projets sportifs, touristiques et culturels. C'est le cas notamment pour l'aménagement de l'espace naturel sensible de la carrière, tourbière et combe de Cerin.

Nos « trophées des champions 2018 » ont voulu mettre à l'honneur à la fois les acteurs locaux du handisport adapté, mais aussi celles et ceux qui ont consacré plus de 30 années de leur vie au bénévolat sportif.

Et comme il n'est possible de tout évoquer, un petit coup de projecteur cette année sur le CLIC qui conseille les personnes âgées et leurs familles sur toutes les questions liées au vieillissement, et dont l'activité ne cesse de croître.

La Plaine de l'Ain explore enfin depuis quelques années de nouveaux champs de réflexion. Le tourisme, en développant l'offre, au bénéfice des visiteurs comme des habitants. L'agriculture locale, pourvoyeuse d'emplois qualifiés non délocalisables. Et la mobilité, car l'attractivité d'un territoire, c'est aussi la qualité des déplacements domicile-travail.

Haut les cœurs !

Et bonne année 2019 à toutes et tous.

Le Président,

Jean-Louis GUYADER

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

LE CLIC : service de la CCPA

Le CLIC de la Plaine de l'Ain :

Vous avez 60 ans et plus, vous avez un handicap ...Des questions? Le Clic vous répond.

Retraités, familles, proches, professionnels...Vous souhaitez être informé, conseillé ou accompagné quant aux possibilités d'une meilleure qualité de vie?

Le CLIC s'est :

- Une réponse individuelle, adaptée à vos besoins.
- Un seul et même lieu gratuit pour plus de facilité dans vos démarches.

Pour ce faire :

Informations pratiques

- **JOURS D'OUVERTURE / HORAIRES**
  - ✓ **Bureau du CLIC** : du lundi après-midi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
    46 rue Gustave Noblemaire 01500 Ambérieu en Bugey
  - ✓ **Permanence extérieure** sur rendez-vous au 04/74/46/19/04 :
    le premier et le troisième lundi du mois
    Lagnieu Meximieux
    Le deuxième lundi du mois
    Saint Rambert en Bugey Serrières de Briord
  - ✓ **Visite à domicile** sur rendez-vous au 04/74/46/19/04
- **Espace internet** : www.clic-plainedelain.fr

CCPA : le tourisme en pleine action

Après une année de structuration, le tourisme sur le secteur de la Plaine de l'Ain rentre, en 2018, dans une phase opérationnelle.

Au cours de cette année, la Communauté de communes a initié plusieurs projets à vocation touristique :

- Le schéma de la randonnée et des sites naturels et touristiques est en cours de finalisation. Un diagnostic de l'existant a été réalisé avec l'aide du bureau d'étude Traces TPI et l'appui du Comité départemental de randonnée pédestre de l'Ain et les associations locales.

- La définition du plan de gestion et de valorisation de l'Espace Naturel Sensible « Vallée de l'Albarine » a été initiée. Il concerne directement le projet touristiques « Verticales » autour des activités à sensation. La première étape concerne le diagnostic environnemental des sites et l'étude des impacts du projet.

- Une piste cyclable le long du Rhône entre Villebois et Groslée est à l'étude. Elle ferait la jonction avec l'EuroVelo « Viarhôna » et desservirait des zones touristiques et de commerces. Pour information, un écocompteur a été installé à Sault Brenaz sur la Viarhôna il y a tout juste un an. Il a enregistré 54 413 passages en vélo. La tendance générale est une utilisation privilégiée de l'itinéraire dans le sens Lyon-Genève, avec 56% des passages effectués dans ce sens.

- Une planification des actions en faveur du développement touristique durable de la Cité de Pérouges est en cours avec les différents acteurs concernés.

- Les réflexions sur le projet de la Maison du Petit Prince se poursuivent. Des scenarios sont à l'étude avec des agences spécialisées.

L'office de tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain a évolué au 1er janvier 2018 en établissement public industriel et commercial (EPIC). Il est constitué d'un comité de direction et de trois commissions de travail qui réfléchissent et proposent les actions à mettre en œuvre, avec l'appui de l'équipe en place.

En 2018, l'office de tourisme est sorti de ses bureaux et a été présent sur de nombreux évènements de la Plaine de l'Ain entre mai et octobre, entre manifestations sportives, musicales, culturelles ou familiales.

Par ailleurs, une réflexion est en cours sur l'identité touristique de notre territoire, son offre à valoriser, les attentes de nos cibles clientèles, etc. Tout cela sera repris dans un plan marketing et assorti des actions à mettre en place, notamment pour les outils d'accueil et de promotion.

Une newsletter a été mise en place en début d'année pour communiquer sur les actions de l'office de tourisme. De plus, un agenda bimensuel des évènements est réalisé. Vous pouvez demander à recevoir ces documents sur information.otpbpa@gmail.com. Une nouvelle page Facebook dédiée aux évènements a également été créée « sorties entre Pérouges et Bugey ». En « likant » cette page, vous recevrez les informations sur les moments phares du territoire.

CCPA : amélioration de l'habitat

Feu vert pour l'OPAH-RU depuis le 1er juin 2018.

Après 3 ans d'OPAH sur 33 communes de la Plaine de l'Ain, la CCPA a décidé de reconduire ce dispositif d'aides aux travaux pour 5 ans. Aujourd'hui ce sont 53 communes qui sont désormais concernées. Plusieurs projets sont visés par ce programme d'aides qui mobilisent des fonds de l'Agence Nationale de l'Habitat, du Conseil Départemental de l'Ain et de la Communauté de Communes Plaine de l'Ain.

Les travaux d'économie d'énergie pour un meilleur confort thermique et un allègement des factures d'énergie des occupants.

La réhabilitation complète des logements occupés ou vacants pour développer une nouvelle offre locative de logements de qualité et accessibles aux plus modestes.

L'adaptation des logements des personnes âgées pour les maintenir dans leur logement. Il est rappelé que les aides de l'OPAH sont soumises à des conditions spécifiques telles que les critères de ressources pour les propriétaires occupants et la nature des projets.

Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie ou de réhabilitation complète de logements occupés ou vacants ? Contacter la plateforme de rénovation énergétique locale qui, selon vos revenus, vous aiguillera vers les différents dispositifs d'aides locales. Pour les contacter, prenez contact avec un conseiller de **l'ALEC 01** au 04.74.45.16.46. *(A noter que l'ALEC 01 ne procède à aucun démarchage à domicile ni téléphonique)*

Vous souhaitez réaliser des travaux d'adaptation d'un logement ? Contactez **URBANIS** pour vous assurer de votre éligibilité aux aides de l'OPAH. Son équipe vous conseillera alors gratuitement pour élaborer avec vous un projet personnalisé et vous appuiera dans les démarches administratives d'obtention des aides financières. Pour les contacter, un numéro unique : 04 82 91 85 03.

Des permanences mensuelles seront mises en place dès le mois de septembre 2018. Pour prendre rendez-vous : www.clicrdv.com/urbanis-lyon

ATTENTION : les travaux ne doivent pas commencer tant que les financeurs n'ont pas donné leur accord.

LA VIE MUNICIPALE

L'équipe municipale

Maire : Jean MARCELLI

Adjoints : Christophe PERRET, Sylviane JOUHANNET

Conseillers : Gilles BLANC-BENON, Martial BONNARD, Jean-Paul DASSIN, Christian GUIGARD, Dany JOSEPH, Nicole PARENT, Gérard SIRVEN.

Musée et Sentier d'interprétation

En 2015, l'assemblée départementale avait décidée de labelliser le site de la carrière en tant que site géologique remarquable. Elle avait également décidé de confier au Conservatoire des Espaces Naturels (CEN), la maitrise d'œuvre de :

- la création d'un sentier de découverte pédagogique reliant le musée au site de fouilles
- la sécurisation du site de fouilles

La première partie des travaux s'est terminée en janvier 2018. La plateforme d'accès à malheureusement été détruite par un malencontreux accident. A aujourd'hui, elle reste impraticable. Sa réfection sera intégrée à la deuxième partie des travaux.

La deuxième partie des travaux interviendra au printemps 2019, elle concerne la signalétique, les totems pédagogiques, la sécurisation du site de la carrière.

LA VIE MUNICIPALE

Travaux 2018—2019

Réhabilitation du bâtiment de la mairie

En 2016, le conseil municipal avait délibéré favorablement pour la réfection du bâtiment de la mairie incluant les bureau, la salle des fêtes et les sanitaires publics pour la mise aux normes d'accessibilité des établissements publics accueillant du public.

Les demandes de subventions ayant été accordées par les différents organismes (Etat, Conseil départemental de l'Ain, Communauté de Communes) et les entreprises ayant été choisies, les travaux ont pu commencer en février 2018. Ils sont aujourd'hui, pour partie, terminés.

Si la partie bureaux, sanitaires publics et salle du conseil et des mariages sont depuis peu opérationnels, il n'en est pas de même pour la salle des fêtes. Malheureusement, courant décembre alors que les travaux touchaient à leur fin, le plafond à peine terminé s'est effondré. Cet incident stoppant le chantier et rendant cette salle inutilisable. A l'heure où cet article est rédigé, nous attendons les expertises qui détermineront la responsabilité de chacun. Fort heureusement, n'ont été constatés que des dégâts matériel et les entrepreneurs présents sur le chantier n'ont connu qu'une grosse frayeur.

A titre indicatif, le budget engagé pour la rénovation de ce bâtiment s'est élevé à environ 307 000€ HT et nous avons bénéficié de 162 000€ de subventions.

Il reste encore quelques travaux de finition : la salle du conseil sera prochainement équipée d'un système audio-vidéo, les bureaux vont être déménagés dans les jours à venir.

Autres travaux

- La sécurisation de la circulation routière et piétonne par marquage au sol a été validée par la direction des routes et sera réalisée courant avril-mai 2019. Celle-ci comprend :
  - la matérialisation d'une voie piétonne ,
  - la signalétique de la place du Musée,
  - la matérialisation des points de ramassage scolaire.

- Il a été réalisé un extension du réseau d'eau et d'incendie du quartier de la Trébillière ainsi que la réfection des canalisations d'eau de Marchamp.

LA VIE ASSOCIATIVE

LA BIBLIOTHÈQUE

Une bibliothèque de proximité dotée d'un choix qualitatif et conséquent, un accès gratuit à la lecture-plaisir, lecture-passion, lecture-culture, pour tous les habitants du village ; tels sont les principaux objectifs de l'équipe de bénévoles qui assure les permanences de la bibliothèque de Marchamp.

Contrat rempli pour 2018 puisque vous avez été 20 personnes : petits ou grands, à emprunter 608 ouvrages mis gratuitement à votre disposition.

Pour vous accueillir, nous vous rappelons les plages d'ouverture :

Tous les mardis de 17h00 à 18h30

Le 1er samedi de chaque mois de 10h00 à 11h30

Le planning est également affiché sur le panneau dédié à la bibliothèque sur la façade de la mairie.

Pour information, les prêts sont gérés par le logiciel informatique « Waterbear » en liaison avec les bibliothèques départementales de Bourg-en-Bresse et de Belley. Ceci nous permet entre autre de réserver des ouvrages et de renouveler environ 300 livres chaque année.

Bien évidemment, nous remercions chaleureusement les nombreux donateurs qui, cette année encore, nous ont permis d'étoffer et de renouveler, avec des livres récents, les quelques 1500 ouvrages disponibles en bibliothèque.

Nous vous rappelons qu'une boite à livres est également à votre disposition sous l'auvent de la buvette du musée. Vous pouvez y emprunter ou déposer un livre à tout moment selon vos envies.

Cette année, Serge a quitté l'équipe de bénévoles ; nous lui souhaitons une bonne continuation et une bonne retraite.

Les objectifs pour 2019 :

📖 Elargissement de la plage d'ouverture en liaison avec le secrétariat de la mairie (jour et heure à confirmer)

📖 Un après-midi convivial avec une dictée pour petits et grands suivi du corrigé et d'une remise de prix.

Mady, **Sylviane** et **Philippe** vous adressent tous leurs vœux et vous souhaitent une excellente année de lecture 2019.

L'équipe de la Bibliothèque

LA VIE ASSOCIATIVE

LE MUSÉE

Cette année, nous avons reçu plusieurs groupes et associations importants : Probus, Club alpin, Paléontologues genevois, **Louis VINET** géologue et **Jacques EVIN** de l'Université Claude Bernard Lyon 1, et d'autres encore. Ces visiteurs guidés et encadrés par **Gérard SIRVEN** nous ont fait part de leur enthousiasme et de leur intérêt pour notre petite structure.

Le sentier des Carriers, avec les panneaux d'interprétation, sera finalisé par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) dans le courant 2019 ainsi que la restauration de l'escalier de départ Place du Musée.

L'exposition prêtée au Musée Pierre Folles nous a été restituée au printemps et pourrait être utilisée par d'autres organismes.

L'assemblée générale de notre association a eu lieu le 30 juin 2018. Grâce à la bonne volonté et au savoir-faire des jeunes de la commune et des environs, le Musée a pu conclure une bonne saison.

Le 6 novembre, le contact avec **Alexandra** et **Polina** de l'Office du Tourisme de Pérouges, Bugey, Plaine de l'Ain laisse envisager de nouvelles perspectives intéressantes.

L'équipe du Musée

LA VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ D'ANIMATION

Si l'année 2017 avait été le témoin de nos traditionnelles activités d'animation, cette année 2018 a été malheureusement bien plus pauvre... bousculée par le grand chantier de réaménagement des locaux de la mairie.

Néanmoins, nous avons pu maintenir :

- ***La célébration de la fête de la Saint-Vincent*** **:** Le repas de la St Vincent a pu s'effectuer avec succès au restaurant de Briord, dans une ambiance conviviale .

- ***Le carnaval*** *a su apporter de la joie et du partage à travers le village malgré un format beaucoup plus réduit.*

Un grand merci aux enfants et parents présents pour perpétuer la vente de brioche !

- ***Le goûter de Noël :*** Tous regroupés dans la future salle du conseil municipal, les enfants ont eu la visite du Père Noël à la plus grande joie des petits.

Pour les manifestations de 2019, vous pouvez noter : la **Saint-Vincent le 26 janvier 2019.**

Pour les autres manifestions nous ne pouvons pas, à ce jour, prévoir un calendrier des dates et activités. Nous attendons avec impatience les dernières informations de l'équipe municipale pour reprendre nos animations en 2019 dans un décor tout neuf… à suivre !

Le Comité d'Animation aimerait renforcer son équipe avec l'aide de personnes volontaires et disponibles. La gente masculine sera la bienvenue. Alors n'hésitez pas à vous joindre à nous, nous vous accueillerons avec le plus grand plaisir.

Le maintien du comité d'animation dépend de la participation et contribution de tous pour tenter de maintenir à minima un lien social de vie de village !

L'équipe du Comité d'Animation

LA VIE ASSOCIATIVE

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse de Marchamp s'est réunie le 29 juin 2018 pour son assemblée générale.

La fête des fours a connu un grand succès. Les 1000 tartes et pains ont trouvé preneurs très rapidement. L'opération sera reconduite les 27 et 28 juillet 2019.

Le repas annuel des propriétaires aura lieu sur invitation courant avril dans la nouvelle salle des fêtes.

L'équipe de la Société de Chasse

Le bureau :

Président : BONNARD Martial

Vice-président : SIRVEN Gérard

Trésorière : JEANSON Laurence

Secrétaire : FRACHON Jacques

Membres : BONNARD Patrice—DASSIN Jean-Paul—JOSEPH Dany

INFOS EXTÉRIEURES

La MARPA—Serrières-de-Briord

« Le Jardins des Courtanes »

9 rue du Bugey

01470 SERRIERES DE BRIORD

Tel : 04 74 40 94 40

mail : lejardindescourtanes@hotmail.fr

Implantée à Serrières-de-Briord, La MARPA « Le jardin des Courtanes » offre à nos anciens la possibilité de rester « au pays ».

Différents types d'accueil vous sont proposés :

- **Accueil permanent** : dans des logements spacieux, lumineux avec une terrasse privative et la possibilité d'amener ses meubles et de décorer son appartement selon son goût. Une kitchenette totalement équipée complète agréablement cet espace.

- **Accueil temporaire** : Retour à domicile difficile après une hospitalisation, vacances des enfants, pour passer l'hiver, travaux dans la maison….La MARPA vous propose un logement meublé, l'accueil peut varier de quelques jours à quelques mois. La personne accueillie bénéficie de toutes les prestations proposées par la MARPA.

- **Accueil de proximité** : Pour le déjeuner ou pour passer la journée, la personne accueillie bénéficie de l'accompagnement proposé à la MARPA et pourra participer aux animations prévues.

Vous souffrez de solitude, vous vous sentez fragile et vulnérable après un souci de santé, vous ne pouvez plus ou ne souhaitez plus préparer vos repas, etc.

Nous avons une solution pour vous.

Ain Domicile Services

Cette structure est à vos côtés pour :

- L'accompagnement à la vie quotidienne : entretien courant du logement et du linge, courses, etc.
- L'aide à la toilette, à l'alimentation, aide aux transferts, aux déplacements, etc.
- L'accompagnement dans les loisirs et la vie sociale

Service d'accompagnement véhiculé pour les personnes âgées de 60 ans et plus pour se rendre à des rendez-vous et activités diverses.

Contact de proximité :

Valentine MARJOLLET

20, rue du Juvanon du Vachat—01300 BELLEY

Tél : 04 79 81 58 85 ou 06 74 22 94 23

Mail : belley@ain-domicileservices.fr

L'essentiel, c'est vous !

INFOS EXTÉRIEURES

L'ECHO DU NANT

Le nom de l'ECHO du NANT perdure depuis 1889. Devenu une association loi 1901 en 1927. Les bénévoles ont su au fil des années la pérenniser en diversifiant ses actions afin de continuer à transmettre et partager l'amour de la musique.

En 2007, l'association devient une ECOLE DE MUSIQUE ou l'enseignement et la diffusion musicale vont de paire. Chaque année, nous tentons d'enrichir nos champs de compétences et d'enseignements.

Voici la liste des différentes formations que vous pouvez trouver. Elles se regroupent en trois grands domaines :

♬ ENSEIGNEMENTS INSTRUMENTAUX (à partir du CP) : accordéon, batterie, clarinette, cordes (violon, alto et violoncelle), cuivres (en tout genre), flûte traversière, guitare, piano.

♬ ENSEIGNEMENTS COLLECTIFS : séances d'éveil musical pour les plus jeunes dès la maternelle, cours de Solfège, CHANTS en groupe (enfants, ados, adultes)

♬ ENSEIGNEMENT THEATRAL : en cours collectifs (enfants, ados, adultes)

Ces cours visent un public de tous âges . Ils sont dispensés de manière professionnelle et conviviale.

ENVIE DE DECOUVRIR, DE VOUS PERFECTIONNER… Il n'est jamais trop tard pour s'inscrire même en milieu d'année !

Nous envisageons cette année, grâce au dynamisme de notre équipe éducative, de remettre en place un ou plusieurs ensembles musicaux qui auront pour objectifs de faire jouer plusieurs musiciens ensemble en fonctions des niveaux de chacun. Nous invitons ainsi chaque musiciens amateur ne faisant pas parti de l'association mais désirant jouer en groupe de manière conviviale à se manifester. Et ce, quelque soit l'âge, le niveau, l'instrument. Le seul critère est de se faire plaisir à jouer et de partager ses moments ensembles.

Bonne et heureuse année tous !

Renseignements :
Mail : lechodunant@orange.fr
Tél. :06 42 57 52 54

ÉTAT-CIVIL

Ils nous ont quitté ...

- Joseph POZZOBON
- Jean Michel PINÉDA

BIENVENUE à

- M. et Mme GARIN et leurs enfants
- M. REBOUILLAT
- M. GUILLERMAZ

INFOS PRATIQUES

A ne pas manquer en 2019 ...

Cérémonie des vœux	12 janvier		Les tartes de la chasse	27 et 28 juillet
Saint Vincent	26 janvier		Cérémonie	11 novembre
Carnaval	À définir		L'arbre de Noël	À définir
Fête de la musique	À définir			

Bon à savoir ...

Horaires du secrétariat : lundi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h00.
Téléphone : 04 74 39 84 09 - Mail : mairie.marchamp@orange.fr

Ramassage des ordures ménagères :

- le jeudi matin du 01/03/2019 au 31/10/2019
- le jeudi après-midi du 15/11/2018 au 28/02/2019 et du 07/11/2019 au 05/03/2020.

Tri sélectif est au Croz Machuron.

Horaires de la déchèterie de Lhuis : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h30 - samedi de 8h à 12h
Ouverture supplémentaire le samedi de 14 à 17h30 du 1er juin au 31 août.
Accès par le flashage des plaques d'immatriculation : inscription obligatoire (formulaire disponible en ligne sur www.cc-plainedelain.fr ou en mairie).

Location Salle des Fêtes se renseigner en Mairie

Numéros utiles ...

Pompier 18 – Police secours 17 – SAMU 15			Centre antipoison	01 40 05 48 48
Mairie	04 74 39 84 09		Centre de réanimation	01 58 41 41 41
Déchèterie	04 74 39 84 90		Hôpital de Belley	04 79 42 59 59
Gendarmerie de Lhuis	04 74 39 80 01 06 27 96 62 79		Médecin de Lhuis	04 74 39 82 54
Cabinet infirmier (Serrières-de-Briord)	04 74 36 75 80		Assistante sociale (Belley)	04 79 81 34 27
CCPA*	04 74 61 96 40		CLIC**	04 74 46 19 04

*CCPA : Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain
**CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

Photos : G. SIRVEN

Accueil du public :
lundis, mercredis et jeudis
de 14h00 à 17h00
Permanence téléphonique :
mardis et vendredis
de 9h00 à 12h00

COMMUNE DE MARCHAMP

135 rue Principale
Hameau de Cerin
01680 MARCHAMP

Téléphone : 04 74 39 84 09
Messagerie : mairie.marchamp@orange.fr